



**EN SAVOIR PLUS :**

[www.ast67.org](http://www.ast67.org) :  
Fiche conseil express  
AST67 :

- » Travail en extérieur par températures basses
- » Travail par fortes chaleurs
- » Bruit
- INRS**
- » Lavage des mains : ED6170, INRS

# VOUS ÊTES... CONDUCTEUR D'ENGINS

(cariste, grutier...)

## PRINCIPAUX RISQUES

- **VIBRATIONS TRANSMISES AU CORPS ENTIER (sols irréguliers, vibrations de l'engin)** : douleurs du cou, du dos. Douleurs articulaires au niveau des bras. Mal des transports.
- **POSTURES PÉNIBLES ET MANUTENTION (descente et montée fréquente de l'engin, torsion du cou et du tronc lors des marches arrière, interventions de maintenance, manipulation des joysticks, des manettes et des pédales)** : douleurs du cou, du dos, des épaules, des coudes, des poignets, des mains, des genoux, des chevilles : risque de troubles musculo-squelettiques. Station assise prolongée : jambes lourdes, varices.
- **ACCIDENTS DU TRAVAIL** : chutes (en descendant de l'engin, de plain-pied), lumbago, entorses, fractures, coupures, blessures liées à une collision, risque mortel lié au renversement de l'engin, électrisation (contact de l'engin avec un conducteur aérien ou souterrain sous tension). Risques liés à la co-activité.
- **POUSSIERES ET PRODUITS CHIMIQUES** (silice, fumées et poussières d'enrobés (dont amiante éventuellement), gaz d'échappement, lubrifiants, détergents, carburants...): Irritations des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Rhinite, asthme, eczéma. Atteintes de la peau, du foie, des reins, des poumons et du système nerveux.
- **BRUIT** : fatigue, perte auditive.
- **AMBIANCES CLIMATIQUES (froid, intempéries, fortes chaleurs, exposition solaire répétée)** : Affections ORL, engelures, malaises, coups de soleil, cancer de la peau.
- **CONSTRAINTES ORGANISATIONNELLES (respect des délais de fin de chantier, interventions en urgence, multiplicité des lieux d'intervention, vigilance, forte responsabilité)** : fatigue, stress.

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre médecin du travail

## QUELQUES CONSEILS

### ADOPTÉZ LES BONS GESTES ET LES BONNES POSTURES

- » Réglez votre poste de conduite en fonction de votre taille et de votre poids afin de garder les coudes au maximum près du corps lors de la conduite.
- » Bouclez votre ceinture de sécurité.
- » Pensez à vérifier le gonflage des pneumatiques et le bon état général de l'engin.
- » Adoptez une conduite souple et une vitesse adaptée à l'état du terrain.
- » Utilisez les aides à la manutention disponibles.
- » Portez à 2 les charges de plus de 25 kg (idéalement 15 kg), qui ne peuvent être manutentionnées mécaniquement. Pour soulever, rapprochez-vous au maximum de l'élément à porter, dos droit, genoux légèrement fléchis.

### PRÉVENEZ LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- » Assurez-vous d'être titulaire du Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) correspondant à l'engin que vous conduisez et de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.
- » Utilisez les marches d'accès à la cabine en vous positionnant face au véhicule et en ayant les mains libres : suivez la règle des 3 points d'appui.
- » Ne descendez pas de la cabine en sautant et soyez attentifs à l'état du sol.
- » Portez les gilets haute-visibilité, les vêtements de travail, les chaussures de sécurité et les gants fournis par votre employeur.
- » Soyez vigilant par rapport aux dangers présents dans la zone d'évolution (absence de piétons, de lignes électriques, d'obstacles...).
- » Ne consommez pas d'alcool, ni de substances illicites. N'utilisez pas votre téléphone portable lorsque vous conduisez.
- » Respectez les panneaux de signalisation.
- » Consultez votre médecin du travail en cas de baisse de vos

facultés visuelles, de maladie et de prises de médicaments pouvant présenter un risque pour la conduite.

### PROTÉGEZ-VOUS DU BRUIT ET DES POUSSIERES

- » Maintenez les portes de la cabine fermées. Nettoyez votre cabine en fin de poste.
- » Portez les protections auditives fournies par votre employeur.
- » Signalez à votre employeur tout dysfonctionnement (climatisation, ventilation...).

### PROTÉGEZ-VOUS DES PRODUITS CHIMIQUES

- » Prenez connaissance des pictogrammes et des informations figurant sur les emballages des produits.
- » Ne transvasez jamais un produit dans un récipient alimentaire.
- » Portez des équipements de protection adaptés (gants, masques, lunettes).
- » Respectez les règles d'hygiène élémentaires : ne buvez pas, ne mangez pas, ne fumez pas à votre poste de travail.
- » Utilisez des produits adaptés pour nettoyer les éclaboussures d'enrobés. N'utilisez pas de fuel.
- » Lavez vous régulièrement les mains avec un savon adapté. Ne vous lavez jamais les mains avec de l'essence ou un solvant.

### PROTÉGEZ-VOUS DE LA CHALEUR ET DU SOLEIL

- » Utilisez le système de climatisation s'il existe.
- » Ne travaillez pas torse nu, portez des vêtements de protection (T-shirt, casquette...), des lunettes anti-UV et mettez de la crème solaire haute protection sur les parties découvertes du corps.
- » Lors des pauses, installez-vous à l'ombre.
- » Buvez régulièrement de l'eau (1,5 à 2 litres par jour).

Rapprochez-vous de votre employeur pour pouvoir appliquer au mieux ces conseils de prévention.